

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 25 septembre 2012

Le mardi 25 septembre 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT, Messieurs Jean-Claude FONT, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Régis DERENNE, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

- I. **APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2012**
- II. **PROJET SALON DE COIFFURE**
- III. **P.L.U**
- IV. **DROIT DE PREEMTION URBAIN**
- V. **CHEMIN A ALIENER**
- VI. **ASSOCIATIONS**
- VII. **TARIF DE LOCATION DES SALLES DES FETES**
- VIII. **CLOCHER**
- IX. **QUESTIONS DIVERSES**



- I. **APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2012**
- II. **PROJET SALON DE COIFFURE**

Intervention de Cathy CHAMARET pour expliquer la démarche.

Sylvie HUBERT arrête son activité samedi 29 septembre, et Cathy CHAMARET ouvre le salon mardi 2 octobre, avec une ouvrière à temps complet Hélène BESSIERE formée depuis 4 ans au salon. Un arrangement avec Sylvie HUBERT a été effectué pour continuer l'activité dans son salon le temps que les travaux soient réalisés. Le fonds, la clientèle et le matériel sont repris.

La mairie fait un Crédit-bail d'une durée de 12 ans ; la démarche administrative est lancée, il faut attendre l'accord de la subvention FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour débiter les travaux.

Le coût de l'emprunt sera remboursé par le loyer mensuel

III. P.L.U

M. Le Maire fait la présentation des remarques effectuées par les personnes publiques associées et le commissaire enquêteur.

Le conseil municipal valide le Plan Local d'Urbanisme et la révision du plan de zonage d'assainissement.

IV. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune de Commer étant dotée d'un plan local d'urbanisme, Monsieur le Maire indique que le conseil municipal a la faculté de délibérer pour instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines et à urbaniser définies aux plans de zonage.

Le conseil municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 septembre 2012.

V. CHEMIN A ALIENER

Chemin de La Brémonnière :

Une proposition de prix de vente sera faite à M. BUARD à 0,30 € le m² étant précisé que tous les frais d'enquête, de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

VI. ASSOCIATIONS

- Le Club du 3ème Age fait une demande de subvention. Pour l'année 2011, elle s'élevait à 220€.
Le conseil municipal reconduit le même montant.
- Le Club de Tennis de Table Etoile bleue fait part du besoin d'une table de ping-pong. Le coût de l'investissement est de 400 à 500 euros. Cette somme sera donnée sous forme de subvention, en plus de la subvention habituelle.

VII. TARIF DE LOCATION DES SALLES DES FETES

Pour l'année 2014 :

Tarifs étés et services : Une augmentation de 1% sur les tarifs 2013 est proposée.

Tarifs hiver : Le fuel et le gaz ayant fortement augmenté, une augmentation de 3% sera appliquée aux tarifs des locations.

Le conseil municipal vote cette augmentation.

NB : Le tarif « Commer » est réservé strictement à l'usage de personnes résidant à COMMER

Pour les salles qui ne seront pas rendues propres, le temps passé au nettoyage sera facturé en plus.

Pour tous renseignements sur les locations, contacter :

Laëtitia FROIDEVEAUX au 06 89 06 55 00

Nota : BARNUM (location: 30 € + 15 € livraison), s'adresser à

Daniel DUPIN au 06.85.75.62.01

SALLE DES LILAS	TARIFS 2013 en €		TARIFS 2014 en €	
Tarif Eté du 15/04 au 14/10. Tarif Hiver du 15/10 au 14/04	Habitants de la commune	Hors Commune	Habitants de la commune	Hors Commune
Grande salle 300m ² été	165	300	167	303
hiver	228	363	235	374
Supplément le lendemain	59	59	60	60
Petite salle 120m ² été	117	198	118	200
hiver	159	239	164	246
Supplément le lendemain	39	39	39	39
Les 2 salles été	213	395	215	399
hiver	290	470	299	484
Supplément le lendemain	59	59	60	60
Cuisine Salle des Lilas	51	83	52	84
Réunion Information Lundi au vendredi	Grande salle 72 Petite salle 37		Grande salle 73 Petite salle 37	
Spéciales Entreprises Assemblée Lundi au Vendredi Ajouter Cuisine	Grande salle été 217 hiver 280 Petite salle été 162 hiver 204 Les 2 salles été 319 hiver 395		Grande salle été 219 hiver 288 Petite salle été 164 hiver 210 Les 2 salles été 322 hiver 407	
Couverts	0,4	0,4	0,4	0,4
Vin d'honneur	0	Grande salle 74 Petite salle 49	0	Grande salle 75 Petite salle 50
Assiettes cassées	3,61	3,61	3,61	3,61
Tasses cassées	1,55	1,55	1,55	1,55
Verres cassés	2,08	2,08	2,08	2,08
nettoyage salle 300 m ²	83	83	84	84
nettoyage salle 120 m ²	59	59	60	60
nettoyage des 2 salles	121	121	122	122
SALLE DE LA MAIRIE	TARIFS 2013 en €		TARIFS 2014 en €	
Tarif Eté du 15/04 au 14/10. Tarif Hiver du 15/10 au 14/04	Habitants de la commune	Hors Commune	Habitants de la commune	Hors Commune
Réunion Information Lundi au vendredi	37		37	
Vin d'honneur	0	50	0	51
Location Eté	100	167	101	169
Location Hiver	131	198	135	204
Supplément le lendemain	40	40	40	40
nettoyage salle	41	41	41	41

VIII. CLOCHER

Les communes ont la possibilité de percevoir des dons de la Fondation du patrimoine.
Le conseil municipal autorise M. Le Maire à ouvrir le dossier.

IX. QUESTIONS DIVERSES

- Admissions en non-valeur
 - Enfance et jeunesse : 1,36 €
 - Budget collectivité: 3,06 €

- Cour de la mairie : Présentation du projet proposé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui travaille aussi sur le cimetière. Leur conseil est de ne pas faire une cour trop « minérale ».

- Ecole:
 - Salle de motricité : le problème du sol persiste. Le conseil municipal exige auprès de l'architecte, M. SOURTY, qu'une solution soit enfin trouvée.
 - Acquisition d'un réfrigérateur, pour un montant d'environ 350 €.
 - Besoin d'une poubelle dans la cour.

- Virade de l'espoir: dimanche 30 septembre 2012 à la salle des Lilas

- Convention avec Mathieu BOULANGER, en contrat d'apprentissage, et ses parents : les frais de scolarité seront à la charge des parents.

- Parking près du salon de coiffure : les gros cailloux sont dangereux pour les voitures. Un marquage au sol est nécessaire.

- Festival chez Papy : une belle réussite, 1700 entrées dont 1350 payantes. La gendarmerie est satisfaite de l'organisation. Les organisateurs sont très contents de l'investissement des Commérois.

Il est 23h00, la séance est levée